REPUBLIQUE FRANCAISE

Ville de COULOUNIEIX-CHAMIERS **Département de la Dordogne**

ARRETE MUNICIPAL n°2026/14

INTERRUPTION DE CIRCULATION
Avenue Winston Churchill
Entre le giratoire des Justes parmi les Nations et le giratoire du Bourg
MISE EN PLACE D'UNE DEVIATION

Le Maire de la Ville de COULOUNIEIX-CHAMIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment l'arrêté du 06 novembre 1992 approuvant les nouvelles dispositions du livre 1-8ème partie signalisation temporaire,

Vu le Code de la Route,

Vu le code de la Voirie Routière,

Vu l'arrêté n°2026/13 Interdiction de stationner Place Yves Péron et place du Centre Gérard Philipe,

Vu l'avis favorable de la Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités en date du 21 janvier 2026,

Vu le Règlement de Voirie Communale de COULOUNIEIX-CHAMIERS approuvé par délibération du conseil municipal le 15 décembre 2021,

Vu la demande formulée par le Comité des Fêtes de COULOUNIEIX-CHAMIERS pour les 09 et 10 mai 2026 afin d'organiser la Fête de l'Escargot au Bourg de COULOUNIEIX-CHAMIERS,

Considérant que pour permettre le déroulement de cette fête, il est nécessaire pour des raisons de sécurité de réglementer la circulation du samedi 09 mai 2026 au dimanche 10 mai 2026.

ARRETE

ARTICLE 1er : La circulation sera interrompue Avenue Winston Churchill :

- du samedi 09 mai 2026 à 14 h au dimanche 10 mai 2026 18h30.

ARTICLE 2 : Une déviation sera mise en place par le comité organisateur. Elle se fera par les rues Maurice Thorez et Louise Michel, l'allée des Vergers et l'avenue des églantiers (plan joint).

ARTICLE 3 : Ces mesures ne s'appliquent pas aux véhicules de défense contre l'incendie, aux véhicules de police, aux ambulances.

ARTICLE 4 : L'accès des riverains sera maintenu pendant toute la durée de la fête du Bourg.

ARTICLE 5 : La signalisation nécessaire, précisée aux articles ci-dessus, sera mise en place par les organisateurs.

ARTICLE 6 : Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Polices Urbaines, Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville de COULOUNIEIX-CHAMIERS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la Mairie de COULOUNIEIX-CHAMIERS.

Sont destinataires d'une ampliation pour information :
- Monsieur le Directeur Départemental des Services des Incendies et Secours
- Le Président du Comité des Fêtes
- Périmouv'
- Le SMD3

Fait à COULOUNIEIX-CHAMIERS,
Le 19 janvier 2026

LE MAIRE,
Pour le Maire, l'Adjoint Délégué

MAIRIE DE COULOUNIEIX-CHAMIERS (24)

Philippe MOREAU

Fête de l'escargot
Les déviations et les panneaux

Point	Les routes	Les panneaux
1	Bas avenue Churchill	PL interdits
2	Rond point 4 routes / av. industrie	Route fermée à Déviation gauche
3	av. industrie / allée de plancheix	Déviation droite Déviation gauche
4	allée de plancheix / rue Louise Michel	Déviation droite Déviation gauche
5	rue Louise Michel / rue Victor Duval	Déviation Double sens
6	rue Maurice Thorez / allée des vergers	Déviation droite Déviation gauche
7	allée des vergers / avenue des églantiers	Déviation droite Déviation gauche
8	avenue des églantiers / rue des charmilles	Déviation droite Déviation gauche
9	Rond point du bourg (côté Storini)	Déviation droite Déviation gauche
10	Sortie D 6021 vers Coulounieix bourg	PL interdits

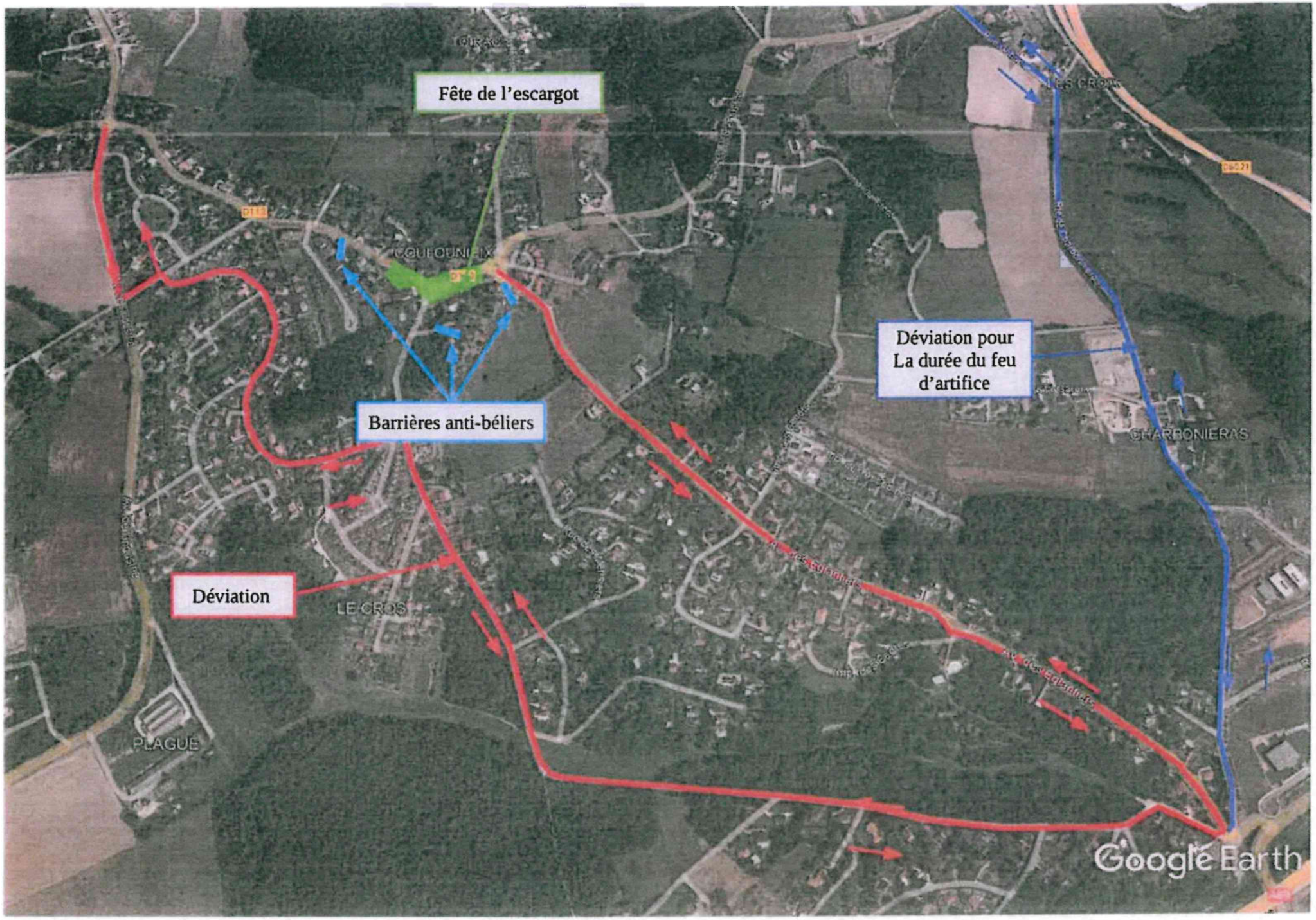
Récapitulatif des panneaux	
Les panneaux	**Le nombre**
PL interdits	2
Déviation double sens	1
Déviation droite	6
Déviation gauche	7
Route fermée à	2

Fête de l'escargot

Coulounieix-Chamiers

Concernant la déviation par la route de Charbonnières durant la durée du feu d'artifice, Deux signaleurs seront positionnés rue Gabrielle Et route de Charbonnières

Google Earth


Fête de l'escargot
Déviation pour
La durée du feu
d'artifice
Barrières anti-béliers
Déviation
COUFOUNIEIX
LE CROS
PLAGUE
CHARBONIERAS
Google Earth


Arrivée des secours par Av des Frères Peypelut
Zone de replis
coulounieix
Fête foraine
Place Yves Péron
Place des Ecoles
AV DES FRERES PEYPE
LOT DU BOURG
LOT DU BOURG
AV DES EGLANTIERS
AV DES EGLANTIERS
PL YVES PERON
AV WINSTON CHURCHILL
AV WINSTON CHURCHILL
ALL DES VERGERS
ALL DES VERGERS
Déviations
Arrivée des secours par Av des Frères Peypelut
Barrières et véhicules
Bornes Incendie